

Statut de protection S : compétences linguistiques, formation et profession des demandeurs

Demandes déposées via RegisterMe en juillet et août

Les personnes qui souhaitent demander le statut de protection S après avoir fui la guerre en Ukraine (possible depuis le 12.3.2022) doivent prendre rendez-vous auprès d'un centre fédéral pour requérants d'asile (CFA) pour une consultation. Depuis le 20 juin 2022, elles peuvent accomplir cette démarche en s'inscrivant sur la plateforme en ligne *RegisterMe*. Durant le processus, des questions leur sont posées sur leurs compétences linguistiques, leur formation et leur profession. Les réponses données font l'objet d'une analyse de la part du SEM; ces indications reposent sur l'auto-évaluation des personnes interrogées, qui ont participé au sondage sur une base volontaire (cf. encadré « Données utilisées »).

Bonnes connaissances de l'anglais pour 35 % des personnes interrogées

Les graphiques 1 et 2 montrent que 53 % des personnes interrogées ont une maîtrise de l'anglais qui leur permet au moins de communiquer au quotidien : 35 % justifient de bonnes connaissances (« Je maîtrise la langue presque parfaitement » ou « Je comprends l'essentiel du langage et m'exprime oralement avec aisance ») et 18 % indiquent pouvoir se faire comprendre dans les situations de tous les jours (cf. graphique 2). Par contre, les chiffres sont nettement moins bons pour ce qui est des connaissances de l'allemand, puisque seules 8 % des personnes interrogées peuvent au moins se faire comprendre dans les situations de tous les jours, tandis que 69 % ne justifient d'aucune connaissance. Le tableau est encore plus sombre pour le français et l'italien, langues inconnues de respectivement 86 % et 88 % des personnes interrogées.

Différences minimes entre les diverses tranches d'âge

Alors qu'on n'observe aucune différence entre les tranches d'âge s'agissant de la faiblesse des connaissances en langues locales (allemand, français et italien), les jeunes maîtrisent sensiblement mieux l'anglais que leurs aînés. En revanche, comme on peut s'y attendre, ces derniers ont une expérience professionnelle plus étendue. La répartition des domaines professionnels est relativement semblable chez les jeunes et chez les moins

jeunes.

Peu de différences entre les sexes

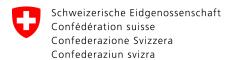
Les compétences en anglais, en allemand, en français et en italien sont relativement identiques chez les hommes et chez les femmes. Il n'y a pas non plus de différences notables s'agissant des qualifications professionnelles.

Formation tertiaire pour 68 % des personnes interrogées

Les personnes en quête de protection sont relativement bien formées : 68 % d'entre elles justifient d'une formation de degré tertiaire, et 93 % d'une formation de degré secondaire au moins (graphique 3). Si l'on considère la formation la plus élevée qui a été achevée ainsi que la dernière activité professionnelle exercée, les domaines professionnels les plus représentés sont, premièrement, « Commerce, administration et droit » et, deuxièmement, « Ingénierie, industries de transformation et construction » (graphiques 4 et 5). Cette observation s'applique aussi bien aux personnes justifiant d'une formation de niveau tertiaire qu'aux autres.

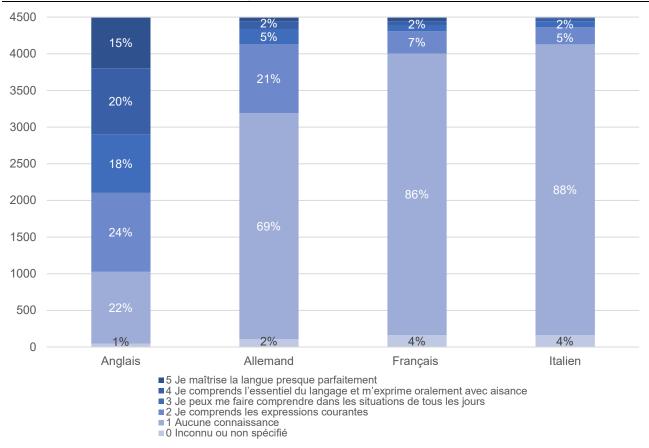
Données utilisées

La présente évaluation se fonde sur une série de questions supplémentaires qui ont été posées aux personnes ayant pris rendez-vous via RegisterMe entre le 1er juillet et le 31 août 2022 pour un entretien dans un CFA. Facultatif, ce sondage était ouvert uniquement aux personnes âgées de plus de 15 ans. Le taux de réponse a été de 44 %. Les réponses données par 819 personnes au total ont été prises en compte dans cette analyse. Elles ont fait l'objet d'une extrapolation, au moyen d'un modèle de pondération, sur l'ensemble de la population de référence (nombre total de demandes de statut S déposées par des personnes de plus de 15 ans pendant une période donnée, soit 4493 personnes en tout). Le modèle de pondération utilisé se fonde sur les données relatives au sexe et à l'âge ; son incidence sur les résultats est marginale. Néanmoins, les résultats de cette évaluation doivent être interprétés avec prudence, sachant qu'une distorsion systématique est possible en raison du caractère facultatif de l'enquête.

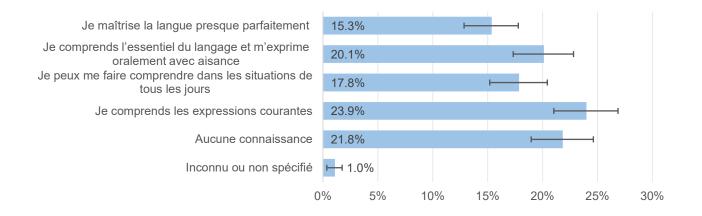


Graphiques

Graphique 1 : répartition des compétences linguistiques

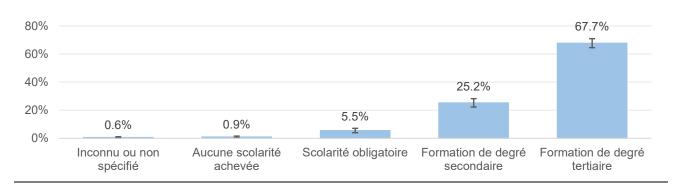


Graphique 2 : connaissances de l'anglais, avec marge d'incertitude (intervalle de confiance à 95 %)1

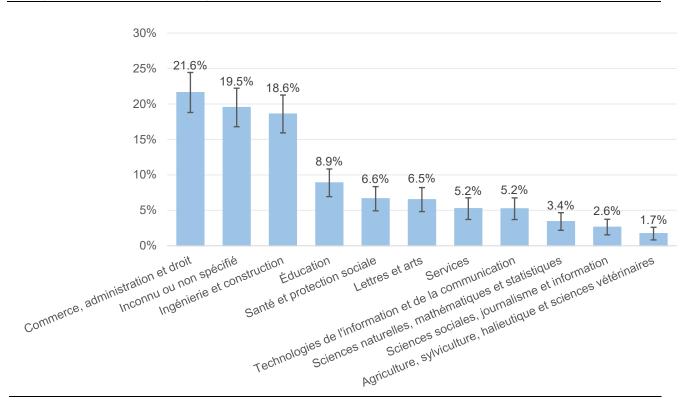


¹ Les résultats d'une évaluation d'échantillons doivent être considérés comme des estimations. En termes simplifiés, un intervalle de confiance est un intervalle ayant une certaine probabilité (95 % en l'espèce) de contenir la valeur réelle d'un paramètre estimé.

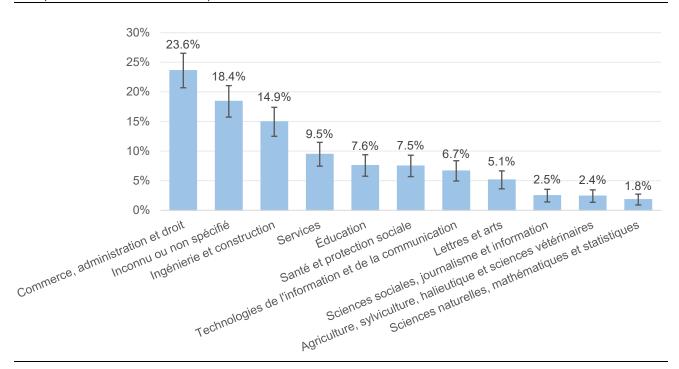
Graphique 3 : formation la plus élevée qui a été achevée, avec marge d'incertitude (intervalle de confiance à 95 %)



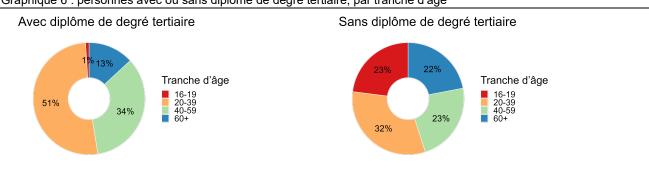
Graphique 4 : domaine professionnel auquel se rattache la formation la plus élevée qui a été achevée, avec marge d'incertitude (intervalle de confiance à 95 %)



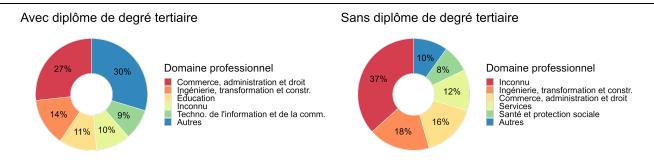
Graphique 5 : domaine professionnel auquel se rattache la dernière activité professionnelle exercée, avec marge d'incertitude (intervalle de confiance à 95 %)



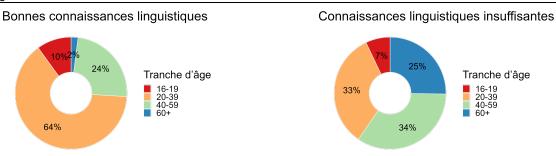
Graphique 6 : personnes avec ou sans diplôme de degré tertiaire, par tranche d'âge



Graphique 7 : domaine professionnel auquel se rattache la dernière activité professionnelle exercée, selon la formation achevée



Graphique 8 : connaissances linguistiques (d'au moins l'une des quatre langues faisant l'objet du sondage), par tranche d'âge



Remarque: bonnes connaissances linguistiques = « Je maîtrise la langue presque parfaitement » ou « Je comprends l'essentiel du langage et m'exprime oralement avec aisance »; connaissances insuffisantes = « Aucune connaissance », « Je comprends les expressions courantes » ou « Je peux me faire comprendre dans les situations de tous les jours »